Gestion des opérations de laverie et d'hébergement, de maintenance et d'entretien des lignées de rongeurs présentes sur le Plateau Central d'Elevage et d'Archivage (PCEA) du Réseau des Animaleries de Montpellier

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)

NOM DU CANDIDAT :

Document de référence	Désignation des prestations	Unité	PRIX HT (EN €)	TVA (EN %)	PRIX TTC (EN €)
CCTP	Prestation 1 « gestion courante de la zone d'élevage du PCEA et de ses annexes » : incluant les activités de change complet et éventuellement partiel. Cette prestation est décrite au paragraphe §3.2. Elle fait l'objet de permanences les week-ends et jours fériés décrites au paragraphe §3.2.2.	Prix prestation pour une cage pour 1 mois			
CCTP	Prestation 2 « gestion courante de la zone d'élevage du PCEA et de ses annexes », incluant les activités de « zootechnie », la démarche qualité et les permanences week-ends et jours fériés réglementaires. Cette prestation est décrite au paragraphe §3.2. Elle fait l'objet de permanences les week-ends et jours fériés décrites au paragraphe §3.2.2	Prix prestation pour une cage pour 1 mois			
CCTP	Une prestation de distribution des animaux dans les différentes animaleries du RAM et ponctuellement vers d'autres animaleries extérieures quand les 9 navettes par an et pour le titulaire sont déjà effectuées. Cette prestation complémentaire est décrite à l'article §3.3 (3.3.1)	Prix d'une distribution des animaux dans les différentes animaleries du RAM via la navette sur une base horaire d'1 heure			
CCTP	Une prestation occasionnelle de soutien aux activités du service d'archivage (cryopréservation et revitalisation) Cette prestation complémentaire est décrite à l'article §3.3 (3.3.2)	Prix d'une prestation de soutien aux activités Archivage sur une base horaire d'1 heure			

Date :

NB: Le présent BPU doit être renseigné dans son intégralité et son cadre ne doit pas être modifié. A défaut, l'offre pourra être considérée comme irrégulière.

Les prix comprennent toutes les prestations prévues au CCTP.

Les prix sont réputés complets et comprennent l'ensemble des charges fiscales, parafiscales ou autres, et plus généralement tous les frais nécessaires à l'exécution des prestations, de sorte qu'aucun supplément de quelque nature que ce soit ne puisse s'ajouter.